

1er TRIMESTRE 1983 N° 28

Provence
Numismatique

la revue des Monnaies



*A l'époque de Saint-Louis, la France était riche
et le commerce prospère. C'était l'époque
du GROS TOURNOIS - pages 6, 7, 8, 9 et 10*



*Le Duc d'Epemon, Commandant de l'Armée royale
en Provence fit cesser la frappe des Pinatelles mais fit
reprendre celle des Douzains.
Création d'un atelier à Toulon sous la Ligue page 18.*



*LES VOLQUES A LA TETE DE NEGRE...
CES LOINTAINS ANCÊTRES VENUS
D'UN AUTRE CONTINENT... EN PAGE 14*

LES MERVEILLES DE LA NUMISMATIQUE

La pièce de "Dix Louis" 1640

Déjà sous Henri IV, la monnaie de France était rétrograde. Il était évident qu'une réforme monétaire s'imposait.

Comme en beaucoup d'autres domaines, c'est à Louis XIII que devait revenir la charge de redresser la monnaie.

La réforme eut lieu dans les dernières années du règne.

Par lettres de déclaration, en 1639 et 1640 et enfin avec l'Edit de Peronne, en Septembre 1640, un changement capital de la monnaie est décrété.

L'écu d'or valait alors autour de 5 livres tournois, il parut logique d'émettre une nouvelle pièce du même poids que l'écu, mais à 22 carats qui était l'aloï de la majorité des monnaies d'or européennes et pour valoir exactement 5 livres.

Le but recherché était d'égaliser les monnaies d'or royales avec les "pistoles" espagnoles qui étaient importées en masse.

La réforme fut possible, malgré les difficultés financières de l'époque, par les retombées de l'exploitation intensive des mines du Pérou (Le Pérou, au XVIème siècle, désignait l'Amérique) qui déversaient en Espagne une masse métallique qui ne faisait que transiter, pour se répandre en Europe et partiellement en France.

Ces entrées importantes de métaux précieux qui se faisaient par St-Malo et Bayonne, permirent la grande réforme monétaire de 1640.

Jean Varin, sculpteur flamand de génie, originaire de Liège, qui devait sa faveur à Richelieu, pour lequel il grava une médaille flatteuse et exécuta le buste fameux si bien connu de la bibliothèque Mazarine, fut appelé en 1639 pour réorganiser le monnayage. Le Cardinal l'avait fait relever d'une condamnation au bannissement qui avait été prononcée en 1633 pour crime de "fausse monnaie".

Brisant la résistance de la "Cour des Monnaies", Jean Varin ins-

pira l'arrêté qui prescrivit l'installation du balancier dans tous les ateliers monétaires du Royaume. De toute évidence, l'introduction du système mécanique ne pouvait se faire que dans le cadre d'une réforme entraînant une refraque générale. Une ordonnance de Mars 1640 introduisit le "Louis d'or" à 916/1000.

L'artiste dessina le coin avec le portrait du Roi "à l'antique" le front ceint de la couronne de Lauriers et au revers grava 8 initiales royales en forme de croix, ornées de 4 couronnes et 4 lys.

La réalisation était remarquable par la simplicité et la composition équilibrée.

En dessinant cette nouvelle pièce, au trait si délicat, Varin en fit un chef d'œuvre de l'art numismatique.



Jean Varin considérait que jusqu'à la plus petite pièce, la monnaie était digne de refléter l'élégance et la beauté ; aussi tout le monnayage qui découle de la pièce de base fut d'une distinction et d'une qualité remarquable, portant l'art numismatique français à son apogée.

De plus, il généralisa l'emploi de la machine à créneler qui décourageait les rogneurs et donnait aux pièces une rectitude qui rendait inutile la pesée du numéraire. La caractéristique de la nouvelle pièce était un buste de Louis XIII et pour cette raison, la pièce fut appelée "Louis d'or", par analogie à une pièce d'or de 1549 qui se caractérisait par un buste de Henri II premier Souverain français à figurer en effigie sur une

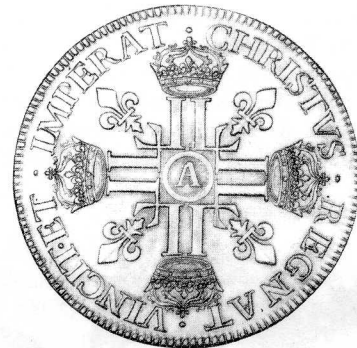
monnaie d'or et qui fut surnommée "Henri d'or".

Comme les Rois qui succédèrent à Louis XIII furent tous prénommés "Louis", le terme s'imposa, mais transféré à une autre pièce. Effectivement une pièce de 10 livres supplanta celle qui valait 5 livres, cette dernière devenant le "demi-louis".

Le louis d'origine à 5 livres était souvent émis en double valeur et était la pièce la plus utilisée en équivalence à la pistole qui elle même avait supplanté l'Escudo, la pistole étant un "double escudo". Sur le marché européen, pistole et Louis étaient synonymes et la taille était à 34 1/4 du marc, avec un poids de 5 deniers 7 grains soit 6,75 grammes.

Jean Varin devait réaliser comme pièce de prestige et de plaisir, une série de multiples allant jusqu'à une pièce de 10 Louis.

La pièce de Dix Louis pesait 67,37 grammes et existe à 2 types, tout comme le Louis d'argent, qui existe à 2 poinçons. Type 1: 10 Louis aux épaules drapées et au diamètre 50 mm.



Typell: 10 Louis aux épaules nues et au diamètre 46 mm.

Le poids est identique pour les 2 types ainsi que le millésime 1640. La frappe se fit uniquement à l'Hôtel des Monnaies de Paris avec le différent d'atelier A.

Quoiqu'évalué de façon identique, il semblerait que le type 1 soit le plus rare.

A une vacation en Mars 1981, l'expert Jean Vinchon offrit aux enchères une de ces monnaies qui fut adjugée 370.000 francs, ce qui avec les frais, situait la pièce au dessus de la barre des 40 millions d'anciens francs.

Le nombre d'exemplaires existant ne devrait pas être bien supérieur au nombre des Brashers Doublons et pourtant, quoi-

que bien plus spectaculaire que la pièce américaine, la différence se situe de 1 à 10.

Un expert américain à qui je faisais remarquer cette différence étonnante, me répondit que si cette monnaie de Dix Louis avait été américaine, elle aurait réalisé 10 fois ce prix car, d'une manière générale, les monnaies françaises (et européennes) sont sous-évaluées par rapport aux pièces américaines.

Collectionner les monnaies aux USA, c'est devenu quelque chose de populaire, alors que collectionner les monnaies en France (d'après lui) c'est encore le fait des cenacles d'initiés.

A l'appui de ses dires, il me faisait remarquer le fait étonnant à ses yeux, qu'il n'y ait en France une seule revue mensuelle destinée aux collectionneurs de monnaies, alors qu'aux USA, il ne saurait me donner le chiffre des publications mensuelles mais il pouvait me citer près de 10 titres d'hebdomadaire numismatiques.

Harry LIPS

NUMISMATIQUE

ACHAT ET VENTE DE
MONNAIES DE COLLECTION

ROLAND TILKI

Tél. 16 (91) 75.28.25

Les Monnaies Olympiques

Les futures monnaies olympiques américaines, prévues à 50 millions d'exemplaires présentent déjà une variété qui fera les feux des enchères dans les ventes futures.

Le type initial de la pièce de 1 dollar (reproduit dans les Echos du Monde du présent bulletin) sous la pression des associations numismatiques vient de subir une rotation de 180°, dans l'image de l'aigle.

Il va sans dire, que les exemplaires d'essai au type initial seront une véritable rareté.

Ceci nous amène à décrire une rareté qui réside dans les frappes des monnaies olympiques allemandes des Jeux de 1972.

La frappe globale des pièces olympiques allemandes de Munich, fut de 80 millions, avec 4 types.

En 1969, lorsque l'Allemagne commença l'émission des monnaies olympiques de 10 DM, une loi spéciale fut nécessaire pour permettre cette valeur faciale inhabituelle dans le monnayage du pays.

Les 4 ateliers de l'Allemagne Fédérale devaient assurer la frappe de 4 motifs sélectionnés, chaque motif étant représenté par une frappe de 5 millions de pièces par atelier.

- Lettre D pour Munich
- Lettre F pour Stuttgart
- Lettre J pour Hambourg
- Lettre G pour Karlsruhe.

Le premier motif représentait une "spirale" avec l'inscription "IN DEUTCHLAND" (en Allemagne).

La monnaie fut immédiatement interdite en RDA (Allemagne Populaire). Aussi, au lieu de 5 millions d'exemplaires, il ne fut frappé que 2 millions 1/2 d'exemplaires.

La légende IN DEUTCHLAND qui avait soulevé les protestations de la République Populaire Allemande (RDA) fut remplacée par "IN MUNCHEN" (à Munich) sur les motifs suivants.

Ce n'est qu'en 1972, que les 4 ateliers qui n'avaient frappé que 2 millions 1/2 de pièces au type "spirale" complétèrent à 5 millions, la frappe de ce motif, mais cette fois-ci avec la légende modifiée IN MUNCHEN.

La première pièce à dessin spirale avait les inscriptions de la tranche séparées par 5 cercles symbolisant les 5 anneaux olympiques.

Les pièces olympiques suivantes avec les différents motifs, avaient à la place des cercles de la tranche, des arabesques.

Dans la frappe reprise du premier motif à spirale, mais avec la légende IN MUNCHEN, l'atelier de Hambourg, par erreur ou négligence, oublia de revenir à la tranche où les mots étaient séparés par des cercles, et frappa 6.000 pièces avec des arabesques au lieu de s'apercevoir de l'erreur. 5.000 pièces furent refondues mais 1000 pièces parvinrent à la Banque Fédérale de Francfort et furent réparties entre les collectionneurs. Si la pièce normale, référence Yeoman 126 coûte entre 60 et 80 francs, la pièce avec l'erreur de tranche est recherchée aujourd'hui par les collectionneurs pour plus de 4.000 francs.

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule erreur de frappe qui concernait ces monnaies olympiques allemandes.

Dans une étude prochaine, nous ferons le tour des différentes erreurs qui font de ces monnaies communes, des pièces recherchées.

H.L.



TYPE
DEFINITIF
de la future
monnaie Olympique

